Image not found or type unknown

Assedic : decision de non indemnisation

Par **worldtuffer**, le **21/09/2009** à **17:48**

Bonjour,

J'ai travaillé du
01/09/2005 au 31/04/2007 pour une societe en Belgique
du 01/05/2007 au 15/02/2009 pour une societe au Luxembourg.

J'ai demissione pour accepter une position en France et mon entreprise au Luxembourg m'a libéré de mes obligations au 15/01/09

J'ai travaillé deux semaine en France puis me suis fait licencié au 31/01/09 pendant ma période d'essai.

Selon les Assedic, ma dernière position etait au Luxembourg car fin de contrat en fevrier donc je ne suis pas indemnisable

Que faire ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés